

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 27 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Paray-Vieille-Poste, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, en salle du Conseil Municipal Pierre Bouquet, sous la présidence de Nathalie LALLIER, Maire.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice	29
Présents	19
Pouvoirs	7
Votants	26

Présents :

Nathalie LALLIER, Fabrice WARGNIER, Caroline DELAVEAU-PIERACCI, Fouad IDHAMMOU, Françoise DODDI-POUYET, Alain COQUERAY, Catherine REYT, Pascal BRULFERT, Michèle PRIEUR, Martine TEILLOUT, Hélène COLELLA, Carole OUVRARD, Guillaume REJMENT, Alexandre MIRANDA, Adrien LEPORINI, Léa BELLARD, Ugo CAPOCCI, Claire MAURANGES, Philippe BABY

Absent(s) excusé(s) et représenté(s) :

Virginie PAPIN-FILIPE a donné pouvoir à Nathalie LALLIER, Sylvain HAMARD a donné pouvoir à Françoise DODDI-POUYET, Jacques DI MARCO a donné pouvoir à Alain COQUERAY, Paola CORREIA a donné pouvoir à Pascal BRULFERT, Sandrine PISANI-VETTRAINO a donné pouvoir à Catherine REYT, Nathanaël VETTRAINO a donné pouvoir à Ugo CAPOCCI, Peggy PERROCHON a donné pouvoir à Philippe BABY

Absent(s) excusé(s) :

Gino CAPOCCI, Pascal PICARD, Stéphanie JANKIEWICZ

Secrétaire de séance : Carole OUVRARD

DELIBERATION N° DEL_2024_029

OBJET: ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION LES Z'ELLES PHOENIX DANS LE CADRE DE SA PARTICIPATION AU DÉFI "RAID AMAZONES"

Monsieur Fouad IDHAMMOU, Maire-Adjoint en charge des Finances et des Systèmes d'Information, expose,

Le monde associatif contribue à l'ensemble des activités sportives, sociales, artistiques et culturelles de la Ville, de par son dynamisme et son implication.

Ainsi, les associations tissent un lien social indispensable, en assurant des services complémentaires au service public, bénéfique pour la vie locale des Paraysiens.

Afin d'affirmer son soutien à ce tissu associatif, et compte tenu des attentes locales, le Conseil Municipal peut décider d'attribuer des subventions aux associations qui en font la demande.

Ainsi, Madame Asmine OULOUBÉ, qui réside dans la commune de Paray-Vieille-Poste et qui agit pour le compte de l'association les Z'elles Phoenix, a sollicité le 19 mai dernier une subvention, afin de participer au défi « Raid Amazones » qui aura lieu fin 2024, au Cambodge.

Ce raid multi-sport, 100 % nature et 100% féminin, est bien plus qu'une compétition sportive. C'est une aventure humaine et solidaire qui permet de repousser ses limites, dévoiler son potentiel et promouvoir les valeurs de solidarité féminine. Il permet chaque année de soutenir une association locale qui œuvre pour l'éducation des enfants.

Par la participation à ce défi, l'association les Z'elles Phoenix souhaite, apporter son soutien à l'association France AVC IDF et sensibiliser l'opinion publique autour de cette cause.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 250 € à l'association les Z'elles Phoenix pour la réalisation de ce projet.

Le Conseil Municipal ayant entendu l'exposé de Monsieur Fouad IDHAMMOU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire modifiant la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU l'ordonnance 2005-1027 du 26 août 2005 portant mesures de simplification du cadre budgétaire et comptable des communes,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU la délibération n° DEL_2024_014 relative à l'attribution des subventions aux associations pour l'exercice 2024,

VU la demande de subvention formulée le 19 mai 2024 par Madame Asmine OULOUBE, pour le compte de l'association les Z'elles Phoenix, dans le cadre de sa participation au défi « Raid Amazones » qui se déroulera fin 2024 au Cambodge,

VU la présentation faite aux élus par le porteur de projet lors de la réunion du 17 juin 2024,

VU l'avis de la Commission des Finances, Ressources Humaines et Administration Générale en date du 18 juin 2024,

CONSIDÉRANT l'attachement de la Ville de Paray-Vieille-Poste à soutenir les activités associatives,

CONSIDÉRANT que l'obtention de la subvention est nécessaire à l'association les Z'elles Phoenix pour réaliser le défi « Raid Amazones »,

Après avoir délibéré à l'**unanimité**,

ACCORDE une subvention de 250 € à l'association les Z'elles Phoenix dans le cadre de sa participation au défi « Raid Amazones » qui aura lieu fin 2024 au Cambodge.

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 091-219104791-20240627-DEL_2024_029-DE



Fait et délibéré à Paray-Vieille-Poste,
Pour extrait conforme,